AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-10-92024723 ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO -
☎ 95.36.05.70



EDITION CORSE

Bulletin Technique N° 14

du 08 Octobre 1992

Abonnement Annuel : à Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Régisseur de Recettes Directeur-Gérant : G.FELICI
Publication Périodique CPPAP N° 1769 - AD
I S S N 07 39 - 9633

AGRUMES

La récolte s'annonce déficitaire en générale par rapport à l'an passé. Il convient cependant de ne pas négliger la protection des vergers en cas de besoin.

Cératite

Les captures sont faibles à nulles ; Pas de Traitement.

Installer les gobes mouches avec du liquide attractif = Phosphate d'ammoniaque ou quelques gouttes de Buminal (mélangé à de l'eau).

Relevé journalier des pièges.

Aleurodes Floconeuses

Pas de traitement au **"Lannate"** ni a quoi que ce soit ; le prédatisme est suffisamment important pour rétablir la situation.

Cicadelles

Tout début des captures ; mais la période pluvieuse a contrarié les migrations des vignobles aux vergers. Inutile d'intervenir.

P.166

CULTURES LEGUMIERES

Les protections fongicides contre les maladies du feuillage et du collet doivent être précoces pour être efficaces et ne pas laisser de résidus.

(Voir tableau des spécialités en Annexe 1

KAKI

On observe de nombreuses altérations sur les variétés "Sharon et Fuyu" qui déprécient l'aspect du fruit à l'extérieur et à l'intérieur.

Aucun traitement n'est susceptible d'entraver ces phénoménes qui seraient plutôt d'origines agronomiques..

---oooOooo---

TABLEAU DES SPECIALITES FONGICIDES

SPECIALITES COMMERCIALES	MATIERES ACTIVES	DOSES SC/ha	OBSERVATIONS (Délai d'emploi avant récolte, LMR, famille chimique, mode d'action.
EN PEPINIERES			
DITHANE M 45 MILCOZEBE	mancozèbe 80 %	2 kg	- 4 mg/kg. - dithiocarbamate. - en préventif - action par contact.
DITHANE DG TRIMANOC DG	mancozèbe 75 %	2,1 kg	
TRIMANOC bleu	mancozèbe 70 %	2,3 kg	
BONZEBE P	zinèbe 10 %	20 kg	- 4 mg/kg. - dithiocarbamate. - en préventif. - UNIQUEMENT en pépinières.
ADIAMIX P 20	thirame 10 % + zinèbe 8 %	20 kg	- 4 mg/kg. - dithiocarbamate - attention aux températures très froides. - pépinières UNIQUEMENT.
TZ 16 poudrage	thirame 8 % + zinèbe 8 %	20 kg	
EN CULTURE			
GRANEOR	manèbe 70 %	2,3 kg	- dernier traitement : stade 16-18 feuilles de plus de 3 cm². - 4 mg/kg. - dithiocarbamate. - en préventif, action par contact. - risque de phytotoxicité sur jeunes semis.
MANEOR	manèbe 435 g/l	4 l	
REMILTINE S	cymoxanil 4 % + mancozèbe 46,5 %	2 kg	- dernier traitement : stade 16-18 feuilles de plus de 3 cm². - 2 mg/kg + 4 mg/kg. - amide + dithiocarbamate. - action préventive par contact.
FULVAX 2000	cymoxanil 6 % + mancozèbe 70 %	1,3 kg	
RHODAX	phoséthyl Al 44 % + mancozèbe 26 %	2,5 kg	- dernier traitement : stade 16-18 feuilles de plus de 3 cm². - éthyl-phosphite : 5 mg/kg (soit acide phosphorique : 50 mg/kg) + mancozèbe : 4 mg/kg. - monoéthyl phosphite métallique + dithiocarbamate. - action préventive. - dernier traitement - stade 16-18 feuilles.
PULSAN PEPITE PULSAN	cymoxanil 3,2 % + mancozèbe 56 % + oxadixyl 8 %	2 kg	- dernier traitement : stade 16-18 feuilles de 3 cm². - 2 mg/kg + 4 mg/kg + 0,2 mg/kg. - amide + dithiocarbamate + phénylamide. (SRPV-PACA 91/10)

Sur la base de 1000 l/ha en plein.

TENEURS EN RESIDUS DE FONGICIDES ADMISSIBLES
SUR SALADES (en ppm)

GROUPE CHIMIQUE	MATIERE ACTIVE	FRANCE	R.F.A.	SUISSE
Dithiocarbamates	Mancozèbe) Manèbe) Zinèbe) somme Thirame)	4 (CS2)	2 (CS2)	2 (CS2)
Dérivés du Benzène	Quintozène (PCNB)	0,5	0,3 (salade)	1
Dicarboximides :	Iprodione Procymidone Vinchlozoline	10 5 5	10 1 5	6 2 5
Amines	Mépronil	1		
Phénylurées	Pencycuron	2	0,05	
Acétamides	Cymoxanil	2		0
Monoéthyl phosphites métalliques	Phoséthyl Al – Ethyl phosp. – Acide phosph.	 5 50		 1,50 25
Oxazilidinones	Oxadixyl	0,2	0,05	
Produits simples	Soufre Cuivre	50 20	50 20	50 15
Brome		100	50	100

PULSAN =
MONCEREN L) Fongicides Anti Rhizoctonia ne sont pas autorisés en Suisse
BASITAC 75 PM)